

Compte-Rendu
Conseil Municipal
Du 29 NOVEMBRE 2019

Secrétaire de séance : Hubert LAMOTHE

Nombre de conseillers présents : 7

Absents excusés : Nathalie DURANTON (procuration à Hubert LAMOTHE), Laurent JUBERTIE (procuration à Jean-Louis MONTEIL), Nathalie VALEN (procuration à Isabelle SOL) et Frédéric CLUZEAU

Approbation compte-rendu réunion du 20/09/19 à l'unanimité et signature du dossier de séance

☞ Rajout un point à l'ordre du jour à la demande de Monsieur le Maire en début de séance : subvention exceptionnelle Arbre de Noël Ass. Ligneyrac Loisirs & Découverte – accord à l'unanimité

➔ Décisions du Maire

Décision n°2019-03 : contrat de maintenance logiciels informatiques avec Odyssée Informatique (661,24 € TTC annuels)

Décision n°2019-04 : mobilier de bureau pour la mairie de LD Bureautique (1300,20 € TTC)

➔ Bilan Festival Aïcontis

Monsieur le Maire présente les articles parus dans la presse relatant l'évènement. L'ensemble du conseil n'a eu que des retours positifs sur cette manifestation qui a mobilisé beaucoup de ligneyracois. L'association a prévu un repas début janvier dans la grande salle de Meyssac pour rassembler et remercier les quelques 300 bénévoles investis.

➔ Décisions modificatives du budget :

Monsieur le Maire explique que le budget 2020 sera voté par la nouvelle municipalité élue en mars 2020. En attendant, des réajustements sont nécessaires avant cette échéance pour pouvoir finaliser les programmes et/ou les inscrire dans les Restes à Réaliser, avant le vote courant avril 2020 :

- DM2019-03 : programme voirie 2019 = 30 000 €
- DM2019-04 : solde participation SIRTOM colonnes enterrées Place Janvier = 2 500 €
- DM2019-05 : régularisation comptable avance forfaitaire Lot 1 Eurovia Marché 2019-001 = 7 992,70 €
- DM2019-06 : programme matériel informatique = 4 500 €

➔ Rapport eau potable 2018 Belloc

Présentation par M. Marc NICOLAS des chiffres clés du rapport sur la consommation et la qualité de l'eau potable.

➔ Composition conseil communautaire en 2020

Monsieur le Maire explique que suite aux délibérations de l'ensemble des communes du Midi Corrèzien, c'est le tronc commun qui a été retenu ; ainsi, Ligneyrac qui avait jusqu'ici 2 représentants n'en aura plus qu'un dans la prochaine assemblée communautaire à élire en mars 2020.

➔ Rapport définitif de la CLECT

Monsieur le Maire présente le rapport définitif élaboré en commission, dont il a fait partie, suite au transfert de compétences depuis la fusion des communautés de communes, après la période transitoire de 2 ans (2017-2018). À compter de 2019, Ligneyrac perçoit 39 531,61 € de manière pérenne (sauf si modification ultérieure des compétences). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette répartition et ce rapport définitif.

➤ Indemnités de conseil et de confection budgétaire pour le Trésorier

Attribution de l'indemnité de conseil et de confection budgétaire au nouveau trésorier, tel que la réglementation en vigueur le permet, pour la durée de présence de ce trésorier. Pour 2019, l'indemnité s'élève à 131,76 €, de juillet à décembre.

➤ Frais de scolarité École de Meyssac

Prise en charge des frais de scolarité d'un enfant en maternelle, à hauteur de 1 221,96 € pour l'année scolaire 2018-2019, aucune participation n'étant demandée pour les enfants en grande section de maternelle ainsi qu'en primaire.

➤ subvention exceptionnelle Arbre de Noël Ass. Ligneyrac Loisirs & Découverte

Monsieur le Maire explique que l'association renouvelle cette année son animation pour la trentaine de petits ligneyracois le 15 décembre. Participation de la commune à hauteur de 13 € par enfant pour l'organisation de l'arbre de Noël.

➤ Point sur les travaux

Aménagement espace public : des avenants ont concernés l'enrobé pour le lot 1, le prolongement du mur pour le lot 2 et le bâchage du sol pour le lot 3. Toutes les plantations vont nécessiter une attention particulière le prochain été en matière d'arrosage, au risque d'une forte perte des végétaux.

Le coût total du programme s'élève à 223 400 € HT, avec 127 500 € de subventions.

Il restera à ouvrir le chemin piétonnier en haut des parcelles et planter quelques fruitiers.

➤ Programme Adressage

Un travail de pointage par rapport à la saisie de La Poste reste à effectuer, ainsi qu'avec Axione (chargé des travaux d'alimentation en fibre sur le secteur). Au niveau communal, le diagnostic de l'élagage restant à réaliser sur les routes concernées par la fibre doit être repointé sur les données relevées par l'agent technique. Un groupe de travail devra s'y pencher, pour déterminer les besoins d'élagage et les propriétaires concernés. De plus, les conseillers vont faire l'inventaire des panneaux directionnels nécessaires, à partir du tableau réalisé avec La Poste.

➤ Point sur l'urbanisme

- Site Patrimonial Remarquable (S.P.R. = ex AVAP) : 1^{ère} réunion de la Commission Locale SPR le 29 octobre dernier pour valider le règlement intérieur et lancer la modification du SPR de Ligneyrac.
- PLUI : réunion de présentation à tous les élus, municipaux et communautaires, le 28/11/2019. Un questionnaire leur est destiné, à compléter avant le 15/12/2019.

➤ Point sur les commissions communales

- Point sur le cadeau aux Aînés : commande auprès de Limousi Saveurs
- Cérémonie des Vœux : le 26 janvier 2020

➤ Informations et Questions diverses

- Articles presse sur fiscalité à Ligneyrac ;
- Point sur les logements communaux : départ locataire logement étage gauche et arrivée locataire logement rez-de-chaussée gauche ;
- Sinistres dus à la sécheresse ;
- Candidature « Balades en Corrèze » et Terra aventura ;

Séance levée à 23h30.